



Commission scolaire
DES PHARES



Centre de
Formation des
Adultes



Centre de
formation
Rimouski-Neigette



Centre de Lecture, d'Écriture
et de Formations

avec la participation
financière de :

Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Je lis et je comprends : Un projet innovateur qui donne des résultats positifs

Rimouski, le 29 mai 2018 – La Commission scolaire des Phares et le Centre de lecture, d'écriture et de formations (CLEF) Mitis-Neigette dressent un bilan positif du projet *Je lis et je comprends*, lequel a permis à près d'une centaine d'adultes de bénéficier gratuitement d'ateliers d'apprentissage de stratégies de lecture liés à des documents de la vie courante.

« Nous avons vécu des rencontres et des échanges extrêmement riches avec les participantes et participants aux ateliers », raconte Mélanie Loubert, orthopédagogue professionnelle au Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Mitis (CFAMM), qui est intervenue sur le terrain tout au long du projet. « J'intervenais pour la première fois en dehors des établissements scolaires. C'est vraiment intéressant de voir que les interventions orthopédagogiques que j'utilise quotidiennement avec mes élèves peuvent également faire la différence pour plusieurs adultes de la région. »

Au total, 15 ateliers ont été réalisés en partenariat avec 13 organismes communautaires des MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette. En plus de ces ateliers, des activités spéciales ont été organisées en collaboration avec quatre autres partenaires, portant à dix-sept le nombre d'organismes touchés par le projet.

« La réponse des organismes à nos activités a été plus que positive », mentionne Lysane Picker-Paquin, agente de projet au CLEF Mitis-Neigette. « La littératie est un concept méconnu et grâce au projet, nous avons pu démystifier son importance auprès des organismes rencontrés. La majorité a démontré un fort intérêt à en apprendre davantage sur le sujet et à connaître des pistes d'interventions adaptées aux adultes qui ont des difficultés en lecture, avec comme objectif de les intégrer à leurs pratiques. »

Rappelons que, selon les données du Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012, près d'un adulte sur cinq de 16 à 65 ans a de grandes difficultés à traiter de l'information écrite. Le Québec affiche ainsi un niveau moyen de compétence légèrement en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE.

« L'un des objectifs poursuivis par le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) dont la Commission scolaire s'est dotée récemment, est en lien direct avec l'augmentation du niveau de compétence des adultes en littératie. C'est notamment grâce à des projets novateurs comme *Je lis et je comprends*, que nous arriverons à atteindre cet objectif souhaitable et réalisable », indique la directrice générale de la Commission scolaire des Phares, Madame Madeleine Dugas.

« Peu importe le niveau scolaire, que l'on parle d'un jeune élève ou d'un adulte, nous avons comme priorité en tant que maison d'enseignement, de prioriser l'éducation. Il est donc important, voire capital, d'outiller tous nos élèves, quel que soit l'âge », ajoute le président de la Commission scolaire des Phares, Monsieur Gaston Rioux.

Le projet *Je lis et je comprends* a vu le jour grâce à une subvention de 74 800 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre d'une mesure visant à rejoindre dans leur milieu de vie, des adultes éloignés de la formation scolaire. Grâce à ce montant, une quarantaine de trousseaux d'outils de manipulation pour soutenir la lecture ont été distribués dans le milieu, accompagnés d'un petit bottin de ressources et d'une série de cinq fiches pour outiller les organismes dans leurs interventions auprès d'adultes en difficulté.

- 30 -

Source : Lysane Picker-Paquin
Agente de projet – CLEF Mitis-Neigette
lysanepickerpaquin@clef.alphabetisation.ca | 418-724-6749

Mélanie Loubert
Orthopédagogue professionnelle
Centre de formation aux adultes de Mont-Joli - Mitis
melanie_loubert@csphares.qc.ca | 418-775-4466 poste 1715

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.